



Communiqué de presse

Paris, le 11 novembre 2020

SUD éducation dénonce la criminalisation des élèves

L'assassinat odieux de Samuel Paty est encore dans toutes les mémoires. Il y a quelques jours, les ministres Blanquer et Darmanin ont pu développer sur de nombreux plateaux de radio et de télévision les cas de "violation" de la minute de silence en hommage à notre collègue.

Il s'agit, bien souvent, d'élèves âgé-e-s de moins de seize ans, parfois de moins de treize ans qui se sont trouvé-e-s convoqué-e-s devant un procureur, des policiers, des gendarmes.

Le ministre Blanquer a annulé à la dernière minute les deux heures de préparation des personnels le jour de la rentrée de novembre. Lorsqu'elle a eu lieu, ce sont les personnels qui ont dû, bien souvent, l'imposer à leur hiérarchie. Pourtant, le ministre impose de signaler en dehors de l'école et de l'établissement immédiatement toute parole ou propos jugé déplacé de la part des élèves. De même, en cas d'incident avec des élèves ou des parents, la hiérarchie refuse d'accorder la protection fonctionnelle aux personnels.

SUD éducation dénonce cette criminalisation du comportement des élèves mineur-e-s, qui bien souvent ne mesurent pas la portée des propos, parfois inadmissibles, qu'ils et elles peuvent proférer. La plupart du temps, ces situations peuvent trouver leur solution au plan pédagogique, dans l'établissement ou l'école, avec les ressources de l'équipe pédagogique (CPE, AED, PsyÉN) et en lien avec les parents, et occasionner éventuellement une sanction adaptée à la situation. Cela requiert des moyens en personnels que le ministre Blanquer se refuse à donner au service public d'éducation, préférant livrer les élèves à la vindicte islamophobe.

SUD éducation exige que cesse l'injonction à traiter de façon policière les propos des élèves, et revendique les moyens nécessaires. Cela passe par une véritable formation des personnels, des recrutements de personnels médico-sociaux et une baisse des effectifs en classe.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

